



## INONDATIONS À BRAZZAVILLE

# Assistance humanitaire d'urgence aux victimes

En soutien aux victimes des inondations ayant causé des pertes en vies humaines et matérielles à Brazzaville, le gouvernement a déclenché une assistance humanitaire d'urgence en prévoyant d'accompagner les familles éplorées dans l'organisation des obsèques. Selon le bilan provisoire, sept personnes sont décédées.

Page 3



une vue des dégâts causés par les inondations

## JUSTICE

### Un enseignant poursuivi pour pédophilie



L'enseignant poursuivi pendant la reconstitution des faits

Enseignant des sciences de la vie et de la Terre au complexe scolaire privé Jeanne-d'Arc, Orens Batchy est poursuivi pour des faits de pédophilie et d'actes contre-nature sur un jeune élève de 15 ans. « Il sera jugé suivant la procédure de flagrant délit », a indiqué le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Oko Gakala.

Page 4

## EXAMEN D'ÉTAT 2025

### Plus de 90000 candidats à l'épreuve du baccalauréat

94 958 candidats répartis dans 264 centres passent les épreuves du baccalauréat d'enseignement général du 17 au 20 juin. « Que cet examen d'État qui ouvre les portes du cycle universitaire soit exempt de toute calamité », a souhaité le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, lors d'une conférence de presse organisée dans la capitale..

Page 16



Les épreuves du baccalauréat démarrent ce 17 juin

## SECTEUR PRIVÉ

### Des opportunités offertes aux PME congolaises



Les récipiendaires recevant leurs certificats Adiac

Des dirigeants d'une douzaine de petites et moyennes entreprises (PME), désignées comme « champions locaux », ont renforcé leurs compétences en matière de mobilisation des financements selon les normes de l'Institution financière internationale qui se donne pour objectif de créer

des opportunités et des marchés pour celles-ci. Page 2

**Éditorial**  
**Menace climatique**

Page 2

## ÉDITORIAL

## Menace climatique

La pluie qui s'est abattue sur la ville de Brazzaville, dans la nuit du 13 au 14 juin 2025, a causé des pertes en vies humaines et d'importants dégâts matériels dans plusieurs quartiers, rappelant l'urgence de mettre en œuvre des mesures efficaces pour contrer la menace climatique qui pèse sur le Congo. Pour la première fois, la population a été prise au piège en plein milieu du mois de juin connu jadis comme une période non pluvieuse. Le danger est imminent et oblige d'agir en tenant compte de l'ampleur de la catastrophe humanitaire provoquée.

Brazzaville a, cependant, l'avantage que chacun de ses neuf arrondissements dispose de collecteurs naturels pour drainer les eaux pluviales vers les cours d'eau ou le fleuve Congo. Il est indispensable d'entretenir ces ouvrages, de construire d'autres infrastructures capables de protéger des habitations contre des inondations. Les efforts doivent aussi être consentis en matière de reboisement et d'afforestation dans l'objectif de restaurer la couverture végétale de la naguère « Brazza la verte ».

Labattage sauvage d'arbres et les occupations anarchiques exposent des zones habitées aux intempéries. Au regard de la série de fortes températures et de violentes précipitations qu'enregistre la capitale congolaise ces dernières années, il est urgent de prendre au sérieux la menace climatique en la combattant à l'aide des moyens à portée de main au risque de connaître à l'avenir des catastrophes encore plus meurtrières.

Les Dépêches de Brazzaville

## GRANDS LACS

## La Cirgl sensibilise au modèle intégré de lutte contre les violences basées sur le genre

Le Groupe des journalistes pour la paix (GJP)-Congo, présidé par la journaliste, Christine Nathalie Foundou, cheffe de service de la rubrique société au Centre national de radiotélévision (CNRTV), a restitué, le 16 juin, à Brazzaville aux médias nationaux les travaux de l'atelier de formation sur le renforcement des capacités des professionnels sur l'utilisation du modèle intégré de lutte contre la violence sexuelle basée sur le genre (VSBG) dans la région des Grands lacs.

Organisés par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl) dans la ville de Gitega au Burundi, les travaux ont été supervisés par l'ambassadeur itinérant Maurice Malanda, coordinateur national de la Cirgl, le Dr Janviere NDirahisha, directrice régionale Cirgl, et la directrice du Programme national de lutte contre les violences faites aux femmes, Nuptia Mbemba-Talantsi, représentant la ministre de la Promotion de la femme, Inès Nefer Bertille Voumbo Yalo Ingani.

La formation était destinée aux cadres et professionnels des ministères de la Défense (police et gendarmerie), de la Santé, de la Promotion de la femme, de la Communication, de l'Éducation nationale, de la Justice, de la Recherche scientifique, etc. L'atelier s'était penché sur plusieurs thématiques, entre autres, masculinité positive et engagement communautaire, partenariat et rôle des médias dans la prévention ainsi que la sensibilisation aux VSBG, instruments internationaux et régionaux sur les VSBG, cadre juridique de la Cirgl traitant des VSBG et les bonnes pratiques adoptées par les acteurs du système de justice pénale, y compris une approche fondée sur les droits humains.

Cet atelier s'arrime aux objectifs de la Cirgl, notamment la paix, la sécurité, la démocratie et le développement

dans la région. La Cirgl s'efforce également de résoudre les conflits, de renforcer la stabilité, de promouvoir la gouvernance démocratique et de favoriser le développement économique et social.

Au Congo, les textes juridiques pour pallier les VSBG existent, protègent et défendent les victimes. Il y a notamment la Constitution qui protège tous les citoyens congolais, la Déclaration universelle des droits de l'homme, les cadres juridiques existant en temps de paix et de guerre, la résolution 1325, les codes juridiques de la Cirgl traitant les VSBG, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la Charte africaine des droits de l'homme et bien-être de l'enfant, le Protocole de Maputo (2002), la Déclaration de Kampala (1991), la Déclaration de Dar Es Salam, le Protocole de la Cirgl sur la prévention et répression, le Protocole sur la coopération judiciaire, la Loi Mouebara, etc.

Très attaché à la culture de paix et du vivre-ensemble dans son pays, la journaliste Christine Nathalie Foundou, en sa qualité de présidente du GJP-Congo, a réagi lors de l'exposé du sous-thème « Rôle des médias dans la prévention ainsi que la sensibilisation aux VSBG » en ces termes : « la paix, ce n'est pas seulement l'absence de la guerre, la paix c'est également vivre dans un monde où les vio-

lences sexuelles où sexistes sont dénoncées et punies. Les viols dont les femmes et filles sont victimes, l'inceste, les mutilations sexuelles ne doivent pas être tolérés. Adossée à ma formation de journaliste, les travaux de cet atelier m'aideront à traiter les informations y relatives dans les différentes productions afin d'accompagner la Cirgl dans les actions de paix dans la sous-région et à travers le monde ».

Récipiendaire d'une attestation au terme de ces assises, la présidente du GJP-Congo a congratulé le ministère de la Communication et des Médias et s'est engagée à œuvrer davantage pour la visibilité des actions de la Cirgl dans les douze pays que compte l'organisation.

Au terme des travaux, les participants ont suggéré une formation continue des cadres travaillant dans ce domaine, la gratuité des soins dans la prise en charge des victimes, le plaidoyer pour l'adoption des textes d'application de la Loi Mouebara, un cadre juridique et interconnexion entre les cadres travaillant sur les VSBG dans les ministères chargés de ces questions, informer, sensibiliser les populations locales, dénoncer les violences sexuelles et sexistes basées sur le genre, produire des émissions, des spots dans les médias dans les trois langues parlées au Congo, etc.

Fortuné Ibara

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

## L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## INONDATIONS À BRAZZAVILLE

## Une assistance humanitaire d'urgence aux victimes

En soutien aux victimes des inondations ayant causé des pertes en vies humaines et matérielles dans la capitale, notamment dans le sixième arrondissement Talangaï, le gouvernement a déclenché une assistance humanitaire d'urgence en prévoyant d'accompagner les familles éplorées dans l'organisation des obsèques.

Le bilan provisoire des dégâts causés par la pluie qui s'est abattue sur Brazzaville dans la nuit du 13 au 14 juin fait état de sept morts autant de blessés pris en charge dans les hôpitaux, plusieurs sans-abris du fait que des habitations sont englouties dans le sable et noyées dans les eaux, selon le ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire.

La ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbsatsa, en charge de ce département, à la tête de la cellule de crise mise en place à cet effet, a effectué une descente sur le terrain, avec les services municipaux, pour se faire une idée de la situation. Dans la soirée du dimanche 15 juin, elle a amorcé la remise des kits alimentaires et de literie en

vue d'une prise en charge humanitaire d'urgence des familles victimes.

« Cette remise annonce le début des opérations d'assistance. Le travail qui consiste à prendre en compte d'autres aspects liés aux dégâts se poursuit », a-t-elle fait savoir.

« Depuis des années, il n'y a jamais eu de pluie d'une telle envergure au mois de juin, période de saison sèche. Nous remercions le gouvernement pour la promptitude dans sa réaction humanitaire d'urgence pour soulager les victimes », a indiqué Xavier Sonimba, habitant du quartier Mikalou dans le sixième arrondissement, qui a perdu des biens matériels dont les documents administratifs.

Pour sa part, l'adminis-



Remise de l'assistance humanitaire aux victimes/DR

trateur-maire de Talangaï, Privat Frédéric Ndeke, a indiqué que le comité de crise dispose des statistiques de cinq quartiers sur les douze qui sont touchés. Autant

dire que le bilan pourrait s'alourdir, à l'issue du travail des services sociaux et municipaux qui se poursuit. « Pour le moment, nous apportons l'assistance so-

ciale, mais après une réflexion sera menée sur la façon de reloger ceux qui ont perdu leurs habitations », a-t-il dit.

**Rominique Makaya**

## SECTEUR PRIVÉ

## L'IFC apporte son soutien aux entreprises congolaises

Des dirigeants d'une douzaine de petites et moyennes entreprises (PME), désignées comme « champions locaux », ont renforcé leurs compétences, du 11 au 13 juin, à Brazzaville en matière de mobilisation de financements suivant les normes de l'Institution financière internationale (IFC). À travers cette initiative, l'IFC se donne pour objectif de créer des opportunités et des marchés pour les PME congolaises.

Les PME bénéficiaires de cette première session de formation opèrent principalement dans les secteurs de l'agro-industrie, de l'industrie et des services. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement d'un projet pilote lancé en 2018 par l'IFC, une des filiales du groupe de la Banque mondiale, en faveur des pays africains. Selon Christopher Bleziri, représentant résident de l'IFC au Congo, cette activité vise à préparer les entreprises à participer au développement économique du pays en renforçant la résilience du secteur privé national.

Les participants ont reçu des certificats de participation, témoignant de leur compréhension des procédures de l'IFC, de la gouvernance d'entreprise, de la budgétisation et des normes environnementales et sociales de l'ins-



Les récipiendaires recevant leurs certificats/Adiac

titution. Christopher Bleziri a souligné que cette rencontre leur a permis d'acquérir des compétences nécessaires pour passer à une phase plus active, qui inclura une assistance technique directe. « Notre objectif est d'aider les pays où nous sommes présents à se développer

par le biais du secteur privé. Les prochaines étapes consisteront à renforcer le secteur privé domestique, à déployer l'assistance technique et à préparer ces entreprises à accéder aux financements. Ces PME doivent être capables de créer des emplois et de faire

preuve de résilience face aux chocs extérieurs », a précisé Bleziri.

Il est également important de souligner que l'IFC s'installe progressivement dans le pays, ayant ouvert un bureau de liaison à Brazzaville le mois dernier. Sa stratégie de soutien aux entreprises

se concentre sur le financement, le conseil et la mobilisation de capitaux pour le secteur privé. En matière de financement, l'IFC fournit des prêts, des prises de participation, des garanties et d'autres formes de financement aux entreprises privées. Elle aide également les entreprises à accéder aux marchés financiers internationaux et facilite la cotation en bourse des entreprises dans lesquelles elle investit, contribuant ainsi à l'approfondissement des marchés de capitaux locaux.

Dans un environnement économique local de plus en plus difficile pour les entreprises, marqué par une raréfaction des ressources, l'arrivée de l'IFC pourrait jouer un rôle crucial dans la revitalisation du secteur privé congolais, actuellement en panne de vitesse.

**Fiacre Kombo**



# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

**L'ART**  
dans toutes ses  
expressions de la  
**TRADITION**  
**MODERNITÉ**

**Expositions  
et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires  
d'ouvertures :**

Du Lundi au  
Vendredi : **9H-17H**  
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo

## JUSTICE

# Un enseignant poursuivi pour pédophilie

Enseignant des sciences de la vie et de la Terre au complexe scolaire Jeanne-d'Arc à Massengo, dans le neuvième arrondissement Djiri, Orens Batchty est poursuivi pour des faits de pédophilie et d'actes contre-nature sur un jeune élève de 15 ans.



L'enseignant poursuivi pendant la reconstitution des faits/DR

« Au regard de l'extrême sensibilité et gravité des faits, je décide d'engager des poursuites contre le nommé Orens Batchty pour des faits de pratique pédophile et d'actes contre-nature suivant la procédure de flagrant délit », a déclaré le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Oko Gakala,

le 16 juin. Avant cette déclaration, le procureur a procédé à la reconstitution des faits avec l'accusé, la victime et sa mère dans l'enceinte de l'établissement scolaire privé où le forfait a été commis. Orens Mbatchty est donc mis aux arrêts pour être jugé devant la quatrième chambre correctionnelle conformément à la loi.

Pour sa part, la direction du complexe scolaire Jeanne-d'Arc a publié un communiqué dans lequel elle annonce avoir écarté définitivement l'enseignant de ses effectifs en promettant de faire à lui une fois sa culpabilité juridiquement prouvée. « Tout en avouant notre ignorance totale de ces forfaits, nous avons pris position en faveur de toutes les démarches entreprises par les parents jusqu'à l'écllosion de la vérité », indique le communiqué de cette école.

**Rominique Makaya**

**« Tout en avouant notre ignorance totale de ces forfaits, nous avons pris position en faveur de toutes les démarches entreprises par les parents jusqu'à l'écllosion de la vérité »**

## ÉCOLES PUBLIQUES

## Nouveau mode de gestion axé sur la participation communautaire

Les outils nécessaires à l'installation des Comités de gestion des établissements publics (Coges) ont été adoptés le 14 juin, à l'issue des assises dédiées à la réforme. Ces Coges devraient contribuer à une meilleure gestion des écoles publiques, notamment en milieu rural, en soutenant la qualité des activités pédagogiques et en optimisant la gestion des crédits alloués à ces établissements.

L'atelier national de réflexion sur l'installation des Coges s'est tenu du 12 au 14 juin à Kintéké, en banlieue nord de la capitale. Il a rassemblé les représentants des ministères de l'Enseignement général, de l'Enseignement technique, de l'Intérieur et des Finances, ainsi que des préfets, des maires, des directeurs départementaux du Trésor et des organisations de la société civile. Ce conclave s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services », un projet gouvernemental financé par la Banque mondiale.

Les participants ont ainsi exhorté le gouvernement congolais à renforcer le cadre légal par la prise d'un arrêté relatif au suivi des Coges, à assurer la transparence dans les transferts de fonds et à prévoir des mécanismes de reddition des comptes. Ils ont également souligné la nécessité de renforcer la collaboration interministérielle, en définissant clairement les rôles de chaque acteur dans la mise en place, le fonctionnement et le suivi des Coges. Les participants ont réaffirmé leur engagement à accompagner le processus d'installation



Lors du lancement du conclave dédié aux Coges/Adiac

des Coges et à participer à leur animation conformément aux termes de référence, au règlement intérieur et au manuel des procédures administratives et financières. Ces discussions ont permis, se-

lon le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, de clarifier les rôles de chaque partie prenante dans cette nouvelle configuration, qui

englobe les ministères, les collectivités locales et les établissements scolaires. Elles ont également jeté les bases d'une gouvernance participative des écoles publiques, fondée sur la confiance, la trans-

parence et la responsabilité partagée. « Ces acquis constituent un socle solide sur lequel nous devons maintenant bâtir avec méthode, rigueur et détermination. L'atelier s'achève, mais le travail commence à peine. Le chemin vers une gouvernance éducative participative, responsable et performante exige des efforts continus », a-t-il déclaré.

Il convient de signaler que les échanges ont principalement porté sur le cadre général et le conseil d'administration des établissements scolaires, ainsi que sur les conseils spécialisés pour le suivi pédagogique et disciplinaire. Un accent particulier a été mis sur la structuration et l'organisation hiérarchique des établissements scolaires selon le modèle des Coges, ainsi que sur les rôles croisés des ministères de l'Enseignement et de l'Intérieur dans l'installation et la gestion des Coges. La décentralisation financière du fonctionnement des établissements scolaires, ainsi que la chaîne de financement, les mécanismes de décaissement et la responsabilité locale dans la gestion des crédits alloués aux établissements scolaires publics ont également constitué des points centraux des discussions.

**Fiacre Kombo**



## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Conformément à l'article 6 du règlement COBAC R-92/02 relatif à l'agrément des commissaires aux comptes, tout établissement de crédit dont le total du bilan excède cinquante milliards de FCFA doit être contrôlé par au moins deux commissaires aux comptes.

Dans cette optique, Ecobank Congo lance un appel d'offres pour la présélection de deux cabinets d'audit indépendants qui exerceront respectivement en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant, en remplacement des titulaires ayant perdu cette qualité.

Les cabinets retenus seront soumis à l'Assemblée Générale pour leur nomination.

Le cahier des charges ainsi que le dossier de soumission sont disponibles à la Direction Juridique/Secrétariat du Conseil d'Administration, située au 2<sup>e</sup> étage du siège social, contre paiement d'un montant de *cent mille francs CFA (100.000 FCFA)*.

Les dossiers de candidature devront comprendre une offre technique et une offre financière, dûment signées et cachetées par le représentant légal du cabinet postulant. Ces offres devront être présentées en trois (3) exemplaires : Un (1) original et Deux (2) copies.

Les dossiers complets doivent être déposés au plus tard le vendredi 27 juin 2025 à 15h00, date limite de réception des candidatures, auprès du Secrétariat de la Direction Générale, situé au 7<sup>e</sup> étage du siège social d'Ecobank Congo SA.

Chaque enveloppe devra porter les mentions suivantes : « **APPEL D'OFFRES – PRÉSÉLECTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES** ».

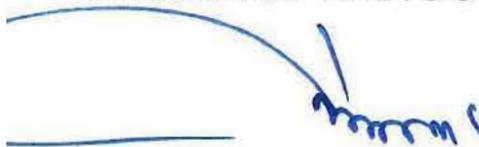
*A Monsieur le Directeur Général*

**ECOBANK CONGO SA,**

**BP : 2485 Centre-ville-Brazzaville, Immeuble ECOBANK CONGO**

**Tél. +242 05 200 62 62 / 06 719 01 01**

Toute offre reçue au-delà du délai ci-dessus fixé ou en un lieu autre que le siège social de ECOBANK CONGO SA, sera rejetée.

  
**KOUAME Brou Olivier**  
Directeur Général



## IMMIGRATION

## 25 pays africains menacés d'interdiction d'entrée aux États-Unis

Une décision américaine à haut risque, qui inquiète l'Afrique, agite les relations Sud-Nord, une fracture diplomatique en gestation.

Les États-Unis s'apprêtent à durcir considérablement leur politique migratoire à l'égard du continent africain. Selon une note confidentielle, l'administration américaine envisage d'étendre la liste noire des interdictions de visa à 36 pays, dont 25 en Afrique. Ces pays disposent de 60 jours pour se conformer à des nouvelles exigences sécuritaires, sous peine de voir leurs ressortissants interdits d'entrée sur le territoire américain. Une décision lourde de conséquences pour les relations diplomatiques et économiques entre les États-Unis et l'Afrique subsaharienne. « *Le respect des normes de sécurité et de fiabilité des documents de voyage n'est pas négociable* », a déclaré le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, dans une communication officielle adressée aux ambassades concernées, datée du 14 juin 2025.

#### Un durcissement à visée sécuritaire et politique

Officiellement, Washington invoque des raisons de « sécurité nationale » : documents d'identité jugés peu fiables, fraudes administratives fréquentes, ou encore nombre élevé de dépassements de visas. Mais selon plusieurs diplomates africains,

cette politique pourrait aussi s'inscrire dans une logique plus large de repli stratégique et de pression diplomatique, à l'approche des élections américaines. « Ce type de mesure ne peut être dissocié du contexte politique intérieur américain, où l'immigration reste un thème électoral sensible », note une source proche de l'Union africaine. Washington avait déjà annoncé, début juin, des interdictions de visa pour douze pays, dont le Congo, le Tchad et Haïti, et des restrictions ciblées pour le Togo et le Burundi. Ce nouvel élargissement de la liste marquerait un tournant, en touchant désormais des pays clés de la région ouest-africaine (Nigeria, Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal).

#### Une mesure aux répercussions géoéconomiques lourdes

La mesure risque d'impacter directement les échanges humains et économiques entre les États-Unis et l'Afrique. En 2024, plus de 340 000 visas temporaires ont été délivrés à des ressortissants africains. Pour plusieurs analystes, cela constitue un signal négatif dans un contexte où Washington tente de regagner du terrain face à l'influence

croissante de la Chine, de la Russie et de la Turquie sur le continent. Une politique migratoire perçue comme punitive pourrait contrecarrer les efforts diplomatiques de l'initiative américaine Prosper Africa, censée renforcer les investissements et les liens économiques. « *À l'heure où les États-Unis prétendent vouloir renforcer leur partenariat avec l'Afrique, cette mesure envoie exactement le message inverse* », déplore un haut responsable de la CE-DEAO.

#### Intelligence économique : un effet boomerang à anticiper

Du point de vue de l'intelligence économique, cette décision pourrait alimenter un basculement stratégique. Elle pourrait accélérer le basculement de certains pays africains vers des partenaires stratégiques perçus comme moins contraignants, qui ne conditionnent pas leurs relations à des critères migratoires (Chine, Russie, Turquie, Émirats). En ciblant des États comme l'Égypte, le Nigeria ou l'Éthiopie, Washington risque de fragiliser des alliés régionaux et de nuire à sa propre influence dans les zones stratégiques comme le Sahel, la Corne de l'Afrique et le golfe de Guinée. Les tensions induites pourraient affaiblir la coopéra-

tion sécuritaire antiterroriste ou en matière de lutte contre les trafics transnationaux. « *Si les portes américaines se ferment, d'autres s'ouvrent à Pékin ou Moscou* », commente Alioune Badara Sarr, analyste au Centre africain d'études stratégiques. « *L'Afrique ne peut pas être traitée uniquement sous l'angle sécuritaire* ».

#### Une fenêtre étroite : 60 jours pour se conformer... irréaliste

Les 25 pays africains concernés, parmi lesquels le Cameroun, le Sénégal, l'Éthiopie ou encore le Zimbabwe, ont deux mois pour « se mettre en règle ». Washington demande notamment la mise à jour des bases de données biométriques ; la réduction des cas de visas dépassés ; la transparence administrative sur les identités. Or, dans des pays confrontés à des tensions internes ou à des fragilités institutionnelles (Niger, Soudan du Sud, RDC), ces exigences s'avèrent techniquement et politiquement délicates et difficiles à mettre en œuvre à brève échéance. Ce délai pourrait donc être perçu comme une injonction peu réaliste, voire contre-productive. « *Nous demandons plus de temps et un accompagnement technique plutôt qu'un ultimatum* », déclare un responsable ivoirien à l'ONU, sous couvert

d'anonymat. « *L'approche punitive est contre-productive* ».

#### Vers une diplomatie plus asymétrique ?

En diplomatie, la forme est aussi importante que le fond. Le fait que cette décision ait été communiquée par voie de note interne, sans concertation préalable avec les pays africains concernés, a été mal perçu. Certains observateurs y voient une preuve d'asymétrie structurelle dans les relations Afrique-États-Unis. « *Ce type de mesure unilatérale trahit une logique de domination plus que de coopération* », estime le chercheur congolais Alain Mabanckou. Alors que l'Afrique représente le futur de la démographie mondiale et un pôle économique en pleine mutation, les États-Unis prennent un risque stratégique en adoptant des politiques perçues comme discriminatoires. Derrière une justification sécuritaire se dessine une réalité plus complexe, où les enjeux de souveraineté, de mobilité et d'influence s'entrechoquent. Washington devra veiller à ce que sa politique migratoire ne compromette pas ses ambitions africaines de long terme. Pour les États-Unis, il reste encore 60 jours pour choisir entre la sanction et la coopération. L'Afrique, elle, observe et s'adapte.

Noël Ndong

## DJIBOUTI

## La France renforce sa présence militaire

Concurrencée sur un territoire stratégique, la France s'apprête à renforcer sa présence militaire à Djibouti, point névralgique entre l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie.

À travers une modernisation de ses moyens et une hausse substantielle de son soutien financier, Paris tente de préserver une influence menacée par la montée en puissance d'acteurs comme la Chine, les États-Unis ou encore le Japon.

Installée depuis l'indépendance de Djibouti en 1977, la présence militaire française repose sur un traité de défense renouvelé en 2011. Ce cadre juridique encadre la coordination aérienne, la surveillance de l'espace, et les droits d'occupation des infrastructures. Mais dans un contexte de guerre d'influence croissante, ce socle semble aujourd'hui insuffisant. Le pays hôte, Djibouti, est devenu un hub militaire mondial : les Américains y gèrent leur base la plus importante en Afrique, les Chinois y ont construit

leur première base à l'étranger, et le Japon s'y est implanté pour la lutte contre la piraterie. Résultat : la France, puissance historique, doit désormais composer avec des concurrents aux moyens plus offensifs.

#### Réinvestir pour rester

Pour maintenir son rang, Paris prévoit de tripler son enveloppe annuelle à Djibouti, passant de 30 à 85 millions d'euros, selon le site spécialisé Opex360. Une réponse directe à la montée des ambitions étrangères, mais aussi aux attentes de Djibouti, qui négocie plus durement ses partenariats stratégiques. Le déploiement de nouveaux hélicoptères Caiman, en remplacement des anciens Puma, marque également un tournant symbolique. Ce renouvellement

matériel illustre la volonté française de s'ancrer dans la modernité opérationnelle, au moment où la crédibilité de l'armée française est scrutée à l'échelle régionale, notamment après les revers politiques au Sahel.

#### Un pari géopolitique risqué ?

Cette montée en puissance à Djibouti traduit une inflexion stratégique plus large : après le repli imposé par les tensions avec certains régimes africains, notamment au Mali, au Burkina Faso ou au Niger, la France cherche à resserrer ses partenariats militaires fiables. Djibouti, stable et stratégique, coche toutes les cases. Mais ce recentrage n'est pas sans ambiguïtés. Car si la France affiche sa volonté de consolider sa position, elle ne peut plus agir seule. La présence militaire étrangère

massive à Djibouti fragilise son autonomie d'action. Le simple fait d'augmenter l'aide financière ou de moderniser quelques équipements ne suffit plus à garantir une influence durable.

#### Un test pour la nouvelle doctrine française en Afrique

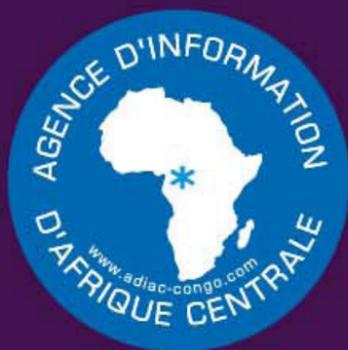
Le cas djiboutien servira de baromètre de la capacité française à se réinventer dans un monde multipolaire. Il met en lumière un double défi : préserver une présence militaire sans être perçue comme une force intrusive, tout en s'adaptant aux réalités économiques et diplomatiques nouvelles du continent africain. Djibouti est aujourd'hui bien plus qu'une base : c'est un révélateur. Celui d'une influence française qui ne tient plus à l'histoire, mais à sa capacité à se réinventer.

N.Nd.

# Retour en images sur les dégâts causés par les inondations dans différents quartiers de Talangai dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville







# TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

## ▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
Brazzaville, République du Congo

[www.adiac.tv](http://www.adiac.tv)



## L'ENTRÉE DE LA BERD EN AFRIQUE DE L'OUEST

## Un catalyseur pour une croissance durable

Le 1er juillet marquera une étape stratégique dans l'histoire économique de l'Afrique de l'Ouest : la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) lancera officiellement ses activités au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Nigeria, consolidant ainsi son engagement en faveur d'un développement durable et inclusif sur le continent africain.

L'initiative est saluée comme un signal fort pour la région, à l'heure où elle affiche des perspectives de croissance résolument optimistes, malgré des défis structurels encore marqués.

Initialement focalisée sur l'Europe centrale et orientale, puis sur l'Asie centrale, la BERD s'ouvre progressivement à l'Afrique. Après des premiers pas réussis au Maroc, en Égypte ou encore en Tunisie, l'Afrique de l'Ouest devient aujourd'hui un nouveau territoire d'intervention. Il ne s'agit pas d'un simple élargissement géographique, mais d'une réponse ciblée à la dynamique économique du continent et à son besoin crucial de financement privé. La présidente de la BERD, Odile Renaud-Basso, résume cette ambition : « Stimuler les économies, offrir de nouvelles opportunités, et compléter le travail des partenaires de développement ». Le modèle BERD repose, en effet, sur un soutien direct aux entreprises locales, un accès facilité au fi-

nancement, et un accompagnement technique adapté, loin d'une approche purement institutionnelle.

#### Des économies prometteuses, mais en quête de soutien structurant

Les trois pays bénéficiaires - Bénin, Côte d'Ivoire et Nigeria - partagent un socle commun : une croissance économique robuste, une relative stabilité politique, et une volonté affichée d'attirer les capitaux étrangers. Ainsi, le Bénin continue son expansion économique, avec 6,5 % de croissance en 2024 et une inflation maîtrisée à 2 %. Malgré sa taille modeste, il montre une gestion macroéconomique prudente et une orientation pro-investissement. La Côte d'Ivoire, moteur économique de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine, s'impose comme une référence régionale avec 6,5 % de croissance prévue en 2025. Son environnement des affaires s'est nettement amélioré ces dernières années. Le Nigeria, bien

que confronté à des défis liés à la gouvernance et à la sécurité, revient au-devant de la scène avec une croissance de 4,6 % en 2024, sa meilleure performance en dix ans.

La présence de la BERD dans ces trois pays permettra de consolider les acquis et d'éviter les cycles économiques erratiques. En soutenant notamment les petites et moyennes entreprises, les start up innovantes, et les projets d'infrastructures vertes, la banque contribuera à élargir les bases de la croissance, souvent trop concentrée sur quelques secteurs.

#### Un levier stratégique pour une Afrique plus autonome

L'arrivée de la BERD intervient dans un contexte géopolitique où l'Afrique cherche à diversifier ses partenaires économiques. Face à la présence croissante de la Chine, de la Russie ou des pays du Golfe, l'Union européenne et ses institutions financières renforcent

leur positionnement. La BERD, avec son approche technique et non intrusive, pourrait offrir une alternative crédible et pragmatique aux pays africains, tout en soutenant leurs ambitions d'industrialisation et d'autonomisation. D'un point de vue critique, l'approche du secteur privé adoptée par la BERD est particulièrement pertinente : elle permet d'agir en profondeur sur la création d'emplois, l'innovation, et la réduction de la pauvreté par le développement des chaînes de valeur locales. Elle évite aussi le piège d'une dépendance excessive à l'aide publique au développement.

#### Une expansion mesurée mais symbolique

Le fait que des pays comme le Ghana, le Kenya ou le Sénégal ont déjà exprimé leur intérêt pour rejoindre la BERD témoigne de la confiance croissante envers l'institution. Plus qu'une simple banque, elle devient un acteur stratégique du développement africain, dans

un moment charnière où le continent affiche des taux de croissance supérieurs à ceux de nombreuses régions du monde, mais peine encore à transformer cette dynamique en véritable prospérité partagée.

#### Une nouvelle ère de coopération économique

La BERD apporte un souffle nouveau à l'Afrique de l'Ouest. En misant sur le secteur privé, la durabilité et l'ancrage local, elle propose un modèle de développement fondé sur la responsabilité partagée. Si cette expansion est bien encadrée, elle pourrait inaugurer une nouvelle ère de coopération plus équilibrée entre l'Europe et l'Afrique, fondée non sur l'aide, mais sur l'investissement, la confiance et la création de valeur. En somme, l'entrée de la BERD en Afrique de l'Ouest est à saluer : elle constitue à la fois un symbole fort et un outil efficace pour accompagner la transformation économique tant attendue du continent.

Noël Ndong



## COMMUNIQUÉ

**Objet : Réaction de la Direction générale du complexe scolaire Jeanne-d'arc au sujet de l'accusation portée contre l'un de ses enseignants au motif de pédophilie.**

Le complexe scolaire Jeanne-d'arc est aujourd'hui vieux de cinq ans (5ans). Située à Massengo-Soprogie, cette école a toujours prôné la sécurité, l'instruction, l'éducation, la santé mentale et la protection de l'enfant tel que prévu par les articles 96 et 97 de la loi N°4-2010 portant protection de l'enfant en République du Congo.

Or, depuis deux (2) jours, l'un de nos enseignants, de surcroît professeur d'SVT en la personne de Batchy Orens est accusé d'actes odieux de pédophilie au sein de notre école.

Tout en avouant notre ignorance totale de ces forfaits, nous avons pris position en faveur de toutes les démarches entreprises par les parents jusqu'à l'éclosion de la vérité.

C'est dire à cet effet que la direction de l'école milite pour la justice, l'image de son entité scolaire étant menacée.

Toutefois, jusqu'à preuve de contraire, monsieur Batchy Orens est suspendu de nos effectifs tout en étant pénalement responsable de ses accusations dont le contenu est à tout prendre très scandaleux.

La Direction de l'école tient à garantir à la mère de l'élève son soutien moral et physique, preuve de sa compassion.

À l'opinion nationale, nous demandons beaucoup de rationalité dans la lecture des faits, tout en lui disant que nous ferons face à cet enseignant une fois son tort établi.

  
La Direction Générale du Complexe scolaire Jeanne D'arc

La foi ne connaît pas de limites



## AVIS DE RECRUTEMENT

### Consultant national pour la digitalisation de l'identification des enfants zéro dose et sous vaccinés

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet TCA 2025 financé par GAVI, Catholic Relief Services (CRS), soutient l'EPI dans la mise en place d'un système digitalisé de géolocalisation et de collecte de données pour l'identification et le suivi des enfants « zéro-dose » ou sous-vaccinés.

Le consultant national devra assurer le rôle principal de développeur et de concepteur de la solution digitale de cartographie pour l'identification des enfants « zéro dose » et sous-vaccinés par les relais communautaires (RECO) dans les aires de santé ciblées. Cela permettrait de mieux planifier les interventions de rattrapage via les stratégies avancées et mobiles. Le consultant dirigera l'ensemble du processus de conception, de développement technique, de déploiement opérationnel et d'intégration de cette application au sein du système communautaire, tout en assurant une coordination technique active avec les parties prenantes gouvernementales et les partenaires du projet.

#### Profil recherché :

- Minimum 5 ans d'expérience dans la conception de solutions digitales appliquées à la santé publique ou communautaire.
- Expérience en formation et accompagnement technique de personnel de santé.
- Maîtrise des outils de collecte de données (CommCare, KoboToolbox, DHIS2, etc.).
- Expérience en gestion des systèmes d'information sanitaire et communautaire.
- Expérience en gestion de projet et communication multi-acteurs.

Les candidats désirant manifester leur intérêt au présent avis de recrutement peuvent demander les termes de références à l'adresse [grace.mouzabakani@crs.org](mailto:grace.mouzabakani@crs.org) copie [bidcg@crs.org](mailto:bidcg@crs.org).

Les dossiers de candidature doivent être soumis par mail uniquement à l'adresse électronique [bidcg@crs.org](mailto:bidcg@crs.org) ou déposés sous plis fermés au bureau de CRS au 4e étage de l'Hotel Saint François de Paul, ACERAC, au plus tard le 27 juin 2025 à 12 heures.



## Assistant - Campus France Congo Pointe Noire



Campus France Congo est un service de l'ambassade de France dédié aux candidat.e.s congolais.es ou étranger.ère.s (non ressortissant.e.s de l'Union Européenne) résidant au Congo et souhaitant poursuivre leurs études supérieures en France.

### MISSIONS

Il incombera à l'assistant Campus France de remplir les tâches suivantes :

Assure l'accueil des étudiant.e.s pour répondre à leurs questions et les orienter dans leurs démarches, en mettant à disposition des supports de communication pertinents (Prise de rendez-vous, brochures, ressources en ligne etc.)

Accompagne les étudiant.e.s qui ont des questions techniques concernant la plateforme Etudes en

France et veille à la bonne utilisation du matériel informatique par le public

Traite et valide les dossiers des candidat.e.s sur la plateforme Études en France. Vérifie les documents officiels des étudiant.e.s tels que les BAC et diplômes universitaires, les fait authentifier le cas échéant

Assiste pour l'organisation des entretiens: envoi et impression du planning des entretiens et des salles, participation à la formation des prestataires Campus France, et autres tâches relatives à l'organisation des entretiens

Participe à l'organisation et à la tenue des campagnes d'information (médiat, réunions d'infor-

mations, visites des établissements).-

Mène des activités d'orientation avec les étudiant.e.s: animation d'ateliers collectifs (orientation, CV, LM) et conduite d'entretiens individuel d'orientation

Assiste à la gestion des ressources de l'Espace: rangement et archivage des dossiers, classement des brochures et de la documentation, suivi du nombre d'entrées de l'Espace

Participe au développement de France Alumni Congo: mène des activités de recensement, d'inscriptions, d'ateliers et autres événements en lien avec les alumni, reste en contact avec les entreprises et établissements d'enseignement supérieur

### PROFIL RECHERCHÉ

De formation supérieure (minimum niveau bac +3) dans un cursus pertinent pour le poste (sciences de l'éducation, ressources humaines, gestion des administrations, etc.), les candidat.e.s devront justifier d'une expérience professionnelle d'au moins un an.

### Compétences exigées :

- Bon relationnel avec un public étudiant
- Bonnes qualités rédactionnelles, capacité de synthèse et parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral)
- Bonne connaissance des applications de bureautique (principalement tableur et traite-

ment de texte)

- Maîtrise des applications courriel
- Organisation et rigueur
- Familiarité avec l'enseignement supérieur français et des questions d'orientation universitaire et professionnelle
- Esprit d'équipe et d'initiative, grande patience

**Date de prise de poste souhaitée:** le 1<sup>er</sup> septembre 2025

**Lieu de travail:** Institut Français de Pointe Noire- Campus France Congo

**Période:** Contrat à durée déterminée d'un an renouvelable une fois. En cas de satisfaction, passage au contrat à durée indéterminée.

### Conditions de travail :

- 1- Temps de travail : selon le code du travail de la République du Congo
- 2- Horaires: 40h/semaine

### Dossier de candidature :

CV, lettre de motivation, copie de l'ensemble des diplômes d'enseignement supérieur. Les candidat.e.s devront envoyer leur dossier de candidature au plus tard le 2 juillet 2025 par courriel à candidature.brazzaville@ifcongo.com en précisant en objet du mail « Candidature Assistant.e Campus France Pointe Noire ».



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission Générale de  
passation des marchés N°1

### Sélection internationale ouverte no74/BEAC/CRBC/SIO/Ser/2025 pour le recrutement d'un cabinet en vue de la mobilisation des partenaires techniques et financiers dans le cadre du projet de développement d'une unité de sante régionale de référence

Dans le cadre de la gestion de sa caisse de retraite complémentaire, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) envisage de recruter, sur ressources propres, une entreprise spécialisée pour l'accompagner dans la mobilisation des partenaires techniques et financiers en vue du développement d'une unité de sante régionale de référence. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux de Yaoundé à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation - DGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
60 40 23 222 (+237) ; 30 40 23 222 (+237) : postes 5452, 5402, 5304 ou 5403  
29 33 23 222 (+237) :  
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente sélection est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le mercredi 30 juillet 2025 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en deux phases aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le mercredi 30 juillet 2025 à 13 heures et les plis financiers seront ouverts le mercredi 13 août 2025 à 12 heures./-

Yaoundé, le

Le Responsable,

## DOUZIÈME CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS

## Préserver la stabilité des institutions provinciales

Clôturée le 13 juin dernier par le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, la douzième Conférence des Gouverneurs a été marquée par trois jours d'échanges intenses, axés sur les défis majeurs des entités provinciales.

Les recommandations issues des ateliers, lues par le Vice-Premier Ministre de l'Intérieur et Sécurité, Jacquemin Shabani, rapporteur de la conférence, mettent en exergue plusieurs priorités : l'amélioration de la gouvernance provinciale, l'opérationnalisation de la Caisse nationale de péréquation, le renforcement des infrastructures sanitaires et la stabilité des institutions provinciales. Sur ce dernier point, les présidents des assemblées provinciales ont solennellement

pris l'engagement de garantir la stabilité institutionnelle tout en exerçant pleinement leur mission de contrôle parlementaire.

Abordant le thème central consacré à la santé, le Chef de l'État a rappelé que ce secteur constitue un pilier du contrat social congolais, un levier essentiel de cohésion nationale, et un reflet de l'engagement du pays à protéger les plus vulnérables, promouvoir l'équité territoriale et construire une société juste, solidaire et durable.



Une vue des participants/DR

Le Président Tshisekedi a promis de veiller personnellement à la mise en œuvre des recommandations, à travers un plan de suivi précis qui sera supervisé par son

Directeur de Cabinet, en partenariat avec les acteurs techniques et financiers. Félicitant la Gouverneure du Lualaba, Fifi Masuka, pour l'organisation réussie de la

conférence, le Président de la République a annoncé que la treizième session se tiendra en décembre prochain dans la province du Kwilu.

Sylvain Andema

## DROITS DE DOUANE

## La Chine exempte l'Afrique

La décision de Pékin d'exempter l'Afrique des droits de douane sur ses exportations vers la Chine constitue une avancée majeure pour le continent, tout en marquant une manœuvre géopolitique habile face aux États-Unis. Si cette mesure vise à renforcer les économies africaines, elle pourrait aussi redéfinir les rapports de force mondiaux.

La Chine a annoncé la suppression des droits de douane pour les produits importés de 53 pays africains, une initiative qui pourrait bouleverser les relations économiques et géopolitiques entre Pékin, l'Afrique et l'Occident. En 2024, les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ont atteint un record de 295 milliards de dollars, avec un excédent commercial chinois de 62 milliards. Ce geste visait à élargir l'accès des produits africains au marché chinois, tout en cherchant à réduire la dépendance du continent vis-à-vis des exportations de matières premières.

## Une opportunité pour l'Afrique

Les pays africains bénéficiaires de cette exonération (Afrique du Sud, Kenya, Maroc), qui disposent de bases industrielles en développement, pourraient voir dans cette décision une occasion de diversifier leurs exportations et d'accroître leur pré-

sence sur le marché chinois. Cette suppression des droits de douane s'inscrit dans la volonté de Pékin de favoriser une transformation économique du continent, en permettant aux économies africaines de ne plus se cantonner à l'exportation de matières premières (minerais, pétrole, etc.). Pour le président chinois, Xi Jinping, l'objectif était de «renforcer la coopération bilatérale» et de «favoriser la diversification des exportations africaines». Ce geste est aussi une manière pour Pékin de maintenir sa position dominante en Afrique, où elle est déjà le premier partenaire commercial depuis 2008.

## Une réplique à la politique américaine

Cette annonce de la Chine intervient après l'introduction, par Trump II, de nouveaux droits de douane sur certains produits africains, atteignant parfois 50 %. Cette démarche, jugée par certains comme une attaque

contre les économies africaines, a mis les relations commerciales entre l'Afrique et les États-Unis sous pression. Pékin a saisi cette opportunité pour se positionner comme une alternative fiable et attrayante. En offrant un accès privilégié au marché chinois, la Chine se distingue des États-Unis et renforce son image de partenaire commercial solidaire. Cette décision fait écho à un contexte de tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis, où Pékin semble bien décidé à profiter du vide laissé par Washington pour renforcer son influence sur le continent africain, à la fois comme investisseur et partenaire économique stratégique.

## Limites et dépendance à long terme

Cette initiative, bien qu'avantageuse sur le court terme, soulève des interrogations. L'économiste David Gakunzi avertit que si l'accès privilégié au marché

chinois peut stimuler certaines économies africaines, cela risque également de maintenir le continent dans une relation de dépendance, dominée par l'exportation de matières premières. L'absence de mesures pour encourager la transformation industrielle pourrait limiter les gains à long terme pour les populations africaines. Ainsi, bien que cette exonération douanière présente des avantages économiques évidents, elle ne répond pas nécessairement aux besoins de diversification industrielle de l'Afrique, qui reste dépendante de l'exportation de ressources naturelles. Ce modèle de croissance, s'il est poursuivi, pourrait continuer à freiner le développement durable du continent.

## Une stratégie géopolitique audacieuse

L'exemption des droits de douane par la Chine représente un véritable coup de maître géopolitique, tout en offrant à l'Afrique un accès

privilégié à l'une des plus grandes économies mondiales. Si cette décision peut à court terme dynamiser certains secteurs industriels africains, elle comporte également des risques de dépendance accrue vis-à-vis de la Chine. Le véritable défi pour l'Afrique résidera dans sa capacité à utiliser cet accès pour se diversifier, renforcer ses infrastructures industrielles et sortir du cercle vicieux de l'exportation de matières premières. Pékin, par cette mesure, démontre sa volonté de maintenir son leadership économique et stratégique sur le continent africain, tout en profitant des tensions commerciales avec les États-Unis pour solidifier ses liens avec le Sud global. Le développement de l'Afrique à long terme dépendra désormais de sa capacité à tirer parti de cette ouverture tout en réduisant sa vulnérabilité économique et géopolitique.

Noël Ndong

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT  
CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL : AAON 001

No: AON-001-MPMEA-CGMP-2025

REPUBLIQUE DU CONGO

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans la semaine africaine, les dépêches de Brazzaville et le Patriote du 19 mai 2025

2. Le Ministère des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat a obtenu du Centre National d'Études et d'Évaluation des Projets d'Investissement Publics (CNEEPIP), dans le cadre du fonds d'étude de projets en maturation exercice 2025, une ligne budgétaire, afin de financer les études de faisabilité inscrits aux Fonds d'études 2025. Le ministère des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché étude de faisabilité pour la construction d'une Banque d'investissement pour le développement au service des PME/PMI.

3. Le Ministère des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir étude de faisabilité pour la construction d'une Banque d'investissement pour le développement au service des PME/PMI. A ce titre, il

s'agira pour le consultant retenu de : réaliser un diagnostic sur la situation de financement des PME/PMI, réaliser une étude de marché assortie d'une analyse socioéconomique pour le financement des PME/PMI congolaises, y compris d'un modèle économique, réaliser une étude technique et organisationnelle liée à l'implantation de cette banque d'investissement tout en regardant toutes les options y relatives, réaliser une étude économique, financière, technologique et réglementaire.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère des petites et moyennes entreprises, Immeuble Mann'GRIT 3e étage Plateau centre République du Congo, Brazzaville - République du Congo

6. Les exigences en matière de qualification sont : voir DPAO n° 5.1 du présent

DAO. Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées dans les Etats membres de la CEMAC sera octroyée aux candidats éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère des petites et moyennes entreprises, Immeuble Mann'GRIT 3e étage Plateau centre République du Congo, Brazzaville - République du Congo contre un paiement non remboursable de 300.000 FCFA. La méthode de paiement sera paiement en espèces contre remise d'un reçu ou tout autre document. Le document d'Appel d'offres sera adressé par dépôt du dossier physique en format papier et électronique.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Ministère des petites et moyennes entreprises, Immeuble Mann'GRIT 3e étage Plateau centre République du Congo, Brazzaville - République du Congo au plus tard le 16 juillet 2025 à 14 heures 00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Ministère des petites et moyennes entreprises, Immeuble Mann'GRIT 3e étage Plateau centre République du Congo, Brazzaville - République du Congo au plus tard le 18 juillet 2025 à 13 heures 00. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L'adresse à laquelle est fait référence ci-dessus est :

Bureau : Ministère des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat  
Immeuble Mann'GRIT 3e étage Plateau centre République du Congo, Brazzaville - République du Congo  
Téléphone : (00 242) 06 676 45 40

Fait à Brazzaville le,

Maitre d'ouvrage  
La Maitresse Lydia MIKOLO

### AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES N° F-AON-001/MEF/CGMP/2025

Réf. : Acquisition du matériel

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel des marchés publics n° 280 du 21 mai 2025.

2. Le Ministère de l'Economie Forestière, a obtenu des fonds de l'Etat Congolais, dans le cadre du budget d'investissement, exercice 2025. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition du matériel Informatique et mobilier de Bureau de la Cellule de la Légalité Forestière et de la Traçabilité (CLFT) pour le Développement du Système Informatisé de Vérification de Légalité (SIVL).

3. Ces Fournitures sont à livrer à Brazzaville, au siège du Ministère dans un délai de 30 jours, à compter de la date d'approbation du marché.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de l'Economie Forestière, (Palais des verts- 1er étage - face Hôpital Blanche Gomez), et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Economie Forestière ; Palais des verts- 1er étage - face Hôpital Blanche Gomez - BP 98 Brazzaville, du Lundi au Vendredi de 7h00 à 14 00.

6. Les exigences en matière de qualification sont inscrites dans le dossier d'appel d'offres.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de 125.000 FCFA. La méthode de paiement sera au comptant.

8. Les offres devront être déposées sous pli fermé, contre récépissé, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies et soumises à l'adresse ci-après : Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Economie Forestière; Palais des verts- 1er étage - face Hôpital Blanche Gomez - BP 98 Brazzaville, au plus tard le 17 juillet 2025 à 12 heures 30 minutes, heure locale.

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Ministère de l'Economie Forestière, (Palais des verts- 2ème étage dans la salle de conférences - face Hôpital Blanche Gomez) le 17 juillet 2025 à 13 heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le 03 juin 2025

La personne Responsable des Marchés Publics, Président de la Commission,

Alfred NDZERE EPORO

## REMERCIEMENTS



Sela Oriac Tchibambelela, Bernic Tchibambelela, Wadjelo Tchibambelela ainsi que tous les petits-enfants, belles-filles et beaux-fils de Bernard Tchibambelela, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie, d'affection et de solidarité qui leur ont été témoignées lors du décès de leur père, grand-père et beau-père bien-aimé, survenu le 21 mai 2025 à Brazzaville, adressent leurs sincères remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à leur peine par leur présence, leurs appels, leurs messages, leurs prières, l'envoi de fleurs, ou tout autre geste de soutien. Vos marques d'attention ont été un grand réconfort dans cette épreuve.

Que Dieu vous comble de ses grâces en retour.

Que l'âme de Bernard Tchibambelela repose en paix.

**INAUGURATION**

# Eni Congo inaugure la base Yasika, nouvelle plateforme logistique stratégique au service du développement énergétique du Congo

Eni Congo a procédé le 12 juin, ce jour, à l'inauguration officielle de sa nouvelle plateforme logistique Yasika, implantée au cœur de la base de Saipem en présence de Bruno Jean-Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures et d'Andrea Barberi, directeur Général d'Eni Congo.

Yasika, qui signifie « nouveau départ » en lingala, incarne l'ambition d'Eni de bâtir un avenir énergétique moderne, durable et ancré dans l'excellence opérationnelle. Véritable centre névralgique de toutes les opérations offshore, la base assure le transit optimal des équipements, des matériaux et des équipes vers les installations pétrolières, tout en garantissant les plus hauts standards en matière de sécurité, d'environnement et de qualité.

**Un levier pour la performance énergétique nationale**

La plateforme logistique Yasika occupe une position stratégique au sein du projet Congo GNL, contribuant à la valorisation du potentiel gazier du permis Marine XII. Elle soutient les opérations des deux unités flottantes de liquéfaction : Tango FLNG (0,6 MTPA), mise en service en décembre 2023, et Nguya FLNG (2,4 MTPA), dont le démarrage est prévu d'ici fin 2025.

Elle joue un rôle clé dans la construction de nouvelles plateformes, l'inter-



connexion des infrastructures existantes, ainsi que la modernisation d'installations stratégiques, telles que l'usine de Litchendjili.

**Une infrastructure à la pointe de l'efficacité logistique**

Pensée pour optimiser l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement logistique, Yasika repose sur des infrastructures modernes et dimensionnées pour répondre aux besoins croissants de l'industrie gazière congolaise. Parmi les caractéristiques techniques majeures de la base figurent :

- Une superficie totale de près de

- 190000 m<sup>2</sup> ;
- Un quai de 285 mètres linéaires ;
- 1 000 m<sup>2</sup> de bureaux ;
- 16 000 m<sup>2</sup> de zones couvertes et d'ateliers techniques ;
- Un embarcadère dédié pour les rotations maritimes ;
- Une unité de traitement pour boues et ciments pour les activités de forage - couvrant 1100 m<sup>2</sup> ;

**Un engagement fort en faveur du contenu local**

Parmi les projets emblématiques de Yasika figure la fabrication locale des structures Midwater Arch (MWA1 et MWA2), éléments essentiels au trans-

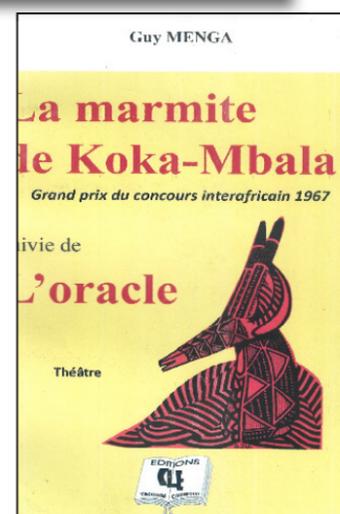
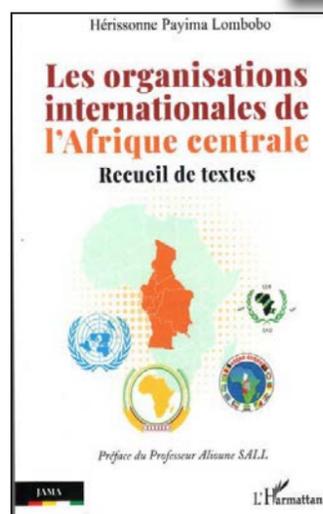
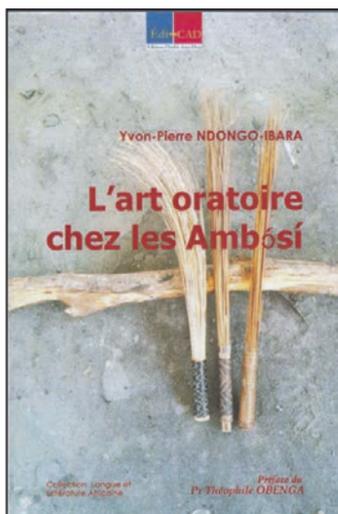
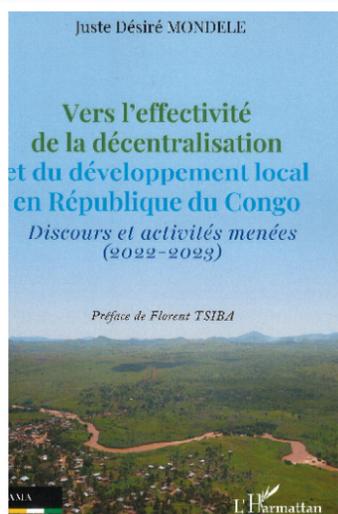
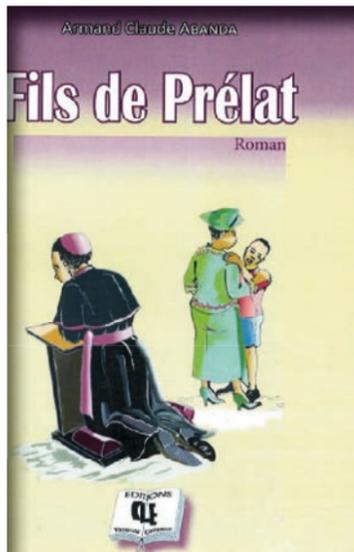
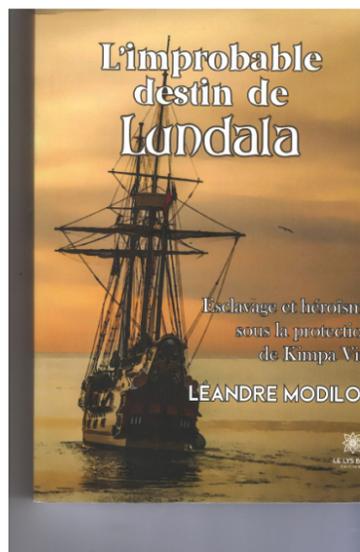
port des hydrocarbures prévu dans le développement du projet GNL. Ce chantier, réalisé intégralement en République du Congo, poursuit un double objectif :

- Valoriser les compétences de la main-d'œuvre congolaise ;
- Renforcer le tissu industriel national en intégrant les fournisseurs locaux dans des projets de dimension internationale.

Eni Congo réaffirme ainsi son engagement pour un développement inclusif, fondé sur le transfert de savoir-faire et la création d'emplois qualifiés.



## EN VENTE



## EXAMEN D'ÉTAT

## Plus de 90000 candidats à l'épreuve du baccalauréat

94 958 candidats répartis en 264 centres passent les épreuves du baccalauréat d'enseignement général du 17 au 20 juin. « Que cet examen d'État, qui ouvre les portes du cycle universitaire, soit exempt de toute calamité », a indiqué le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, lors d'une conférence de presse organisée à Brazzaville.

Les épreuves du baccalauréat démarrent le mardi 17 juin sur toute l'étendue du territoire national y compris dans les centres de Luanda et du Cabinda en Angola. Le premier jour sera consacré à l'épreuve des mathématiques pour toutes les séries : littéraires et scientifiques.

Le 18 juin, les littéraires feront les langues (français et anglais) tandis que les séries C et D passeront les épreuves des sciences physiques et anglais. L'histoire, la géographie et la deuxième langue sont au programme pour les séries A, le 19 juin au moment où les scientifiques feront les épreuves des sciences de la vie et de la terre ; l'histoire ou la géographie. Le 20 juin, dernier jour des épreuves écrites, les séries A feront la philosophie et l'éducation physique. Les candidats des séries C et D feront le français ou la philosophie.

Cette année, les 94 958 candidats au baccalauréat répartis



Les épreuves du baccalauréat démarrent le 17 juin/Adiac

en 264 centres y compris ceux de Luanda et du Cabinda en Angola représentent une augmentation de 5,44% du taux de participation comparative-

ment à l'année dernière. 55740 candidats inscrits en série D, 35856 en série A et 3362 en série C. « Notre souhait le plus ardent est de voir ces jeunes

s'admettre à cet examen et poursuivre, pour l'avenir, leurs études supérieures », a déclaré le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire,

secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou.

Par ailleurs, il y a des élèves écartés de la course. Les chiffres de la direction des examens et concours indiquent que plus de 270 élèves ont été sanctionnés pour s'être frauduleusement inscrits en classe de terminale, 258 candidats officiels ont été détectés pour une double inscription aux baccalauréats technique et général, plus de 500 dossiers n'ont pas été retenus pour présentation de faux diplômes.

Lors de la conférence ayant précédé le lancement des épreuves du baccalauréat, le ministre Jean Luc Mouthou est revenu sur le concept : « Bac erreur zéro » en appelant les candidats et les autres acteurs impliqués dans l'organisation de cet examen d'État à s'investir du mieux de leurs capacités et compétences pour qu'à l'arrivée, le bac session de juin 2025 soit exempt de toute calamité.

**Rominique Makaya**

## WISU FILM FESTIVAL 2025

## Des jeunes formés aux métiers du cinéma

Pendant un mois, quinze jeunes passionnés de cinéma ont été initiés aux techniques de réalisation dans le cadre du Wisu film festival. Écriture, tournage, montage, jeu d'acteur... Une immersion intense qui s'est conclue par la remise des certificats lors de la clôture du festival le 13 juin à Brazzaville dans une ambiance de fierté partagée.

Dans le cadre du Wisu film festival, un cycle complet d'ateliers pratiques a été mis en place pour initier les 18-30 ans aux métiers du cinéma, de l'écriture documentaire à la postproduction, en passant par la direction photo, la prise de son ou encore le jeu d'acteur. Pendant un mois, aux ateliers Sahn, matinées théoriques et après-midi pratiques se sont succédé, avec quelques escapades formatrices à Ngamakosso et Bacongo. L'objectif : doter ces jeunes d'une première boîte à outils leur permettant de réaliser un court-métrage ou un pilote, dès la fin du cycle.

Répartis en petites équipes, les participants ont été confrontés à un défi aussi stimulant qu'intense : écrire et tourner une scène de trois minutes en seulement 24 heures. Un exercice révélateur. « J'ai tremblé quand on m'a remis la caméra. Maintenant, je tremble d'être pressée de tourner mon propre film », confie Helna N., l'une des participantes. Une soif d'action partagée par Junior Magazi : « Ce qu'on a vécu, ce n'est pas juste une formation. C'est un éveil. On a rencontré des formateurs incroyables qui nous ont transmis bien plus



Quelques cinéastes congolais gratifiés par des trophées/DR

que des compétences : une passion, une énergie à cultiver ».

Parmi les formateurs, des noms bien connus du paysage cinématographique congolais : Richi Mbebele, Harvin Isma, Eddy Mikolo, Marcus Malela, Ralf Thérance Lhyllian ou encore Michaël Gandoh. Tous ont accompagné ces jeunes pousses du 7e art. Marcus Malela, directeur de la photographie, souligne l'intérêt et la fraîcheur des échanges : « Ils posent des questions qu'on ne nous posait pas à l'école ; ils

nous forcent à rester honnêtes et à jour ».

## Des trophées pour saluer l'engagement des professionnels

Outre les jeunes formés, le Wisu film festival a tenu à remercier les piliers de cette édition : ceux qui, à travers panels, projections, masterclasses et partages d'expériences, ont donné vie à l'événement. Des cinéastes et professionnels en juridiction cinématographique ont ainsi été distingués par des trophées de

reconnaissance. Parmi quelques formateurs présents à la cérémonie, on compte : Aude May, Amour Sauveur, Hassim Tall Boukambou, Liesbeth Mabilia, Louis Mounbounou, Beau Trésor Gouadi-Koussiana, etc.

Un geste fort, salué par la directrice du festival, Arnel Luyzo Mboumba, qui n'a pas manqué de remercier les partenaires : « Je voudrais dire merci à l'Union européenne, à l'Institut français, à Goethe-Institut, à Canal University et bien sûr aux ateliers Sahn. Faire du cinéma

demande des bases solides, et grâce à ce soutien, quinze jeunes ont eu cette année l'opportunité de les acquérir ».

C'est donc une nouvelle génération de cinéastes qui prend forme, portée par une énergie collective, un encadrement de qualité et une passion nourrie par le terrain. « Le cinéma congolais peut se réjouir, la relève est déjà en train d'écrire ses premières scènes », en pense le réalisateur Hassim Tall Boukambou.

**Merveille Jessica Atipo**